

CHAPITRE V : LES REVENUS

Les conditions de vie des enfants démunis comportent un ensemble complexe de facteurs de risque qui contribuent à créer des problèmes à l'âge adulte. Mais, dans presque tous les cas, c'est le manque de moyens financiers qui prédomine. Les sources de revenu dont peuvent disposer les familles pauvres sont principalement le travail et les paiements de transfert de l'État (soutien du revenu). Ces derniers viennent des programmes de soutien du revenu, comme les allocations familiales, ou par l'entremise du système fiscal, comme le crédit d'impôt pour enfants.

A. L'emploi

Les recherches entreprises et les témoignages entendus associent nettement la pauvreté des enfants à la situation professionnelle des parents.⁽³⁸⁾ M. Robert Glossup, de l'Institut Vanier de la famille, a souligné la hausse sensible du nombre d'enfants démunis par suite de la récession du début des années quatre-vingt, période où le taux de chômage était élevé.

1. La recherche de niveaux plus élevés d'emploi.

Comme l'ont mentionné plusieurs témoins, la volonté canadienne de pratiquer une politique de plein emploi a fléchi considérablement au cours des six dernières années. On a vu se produire un changement de valeurs en ce qui concerne le rôle et les devoirs prioritaires de l'État, plus particulièrement sur le plan de l'emploi. La volonté de réduire le déficit, d'éponger la dette nationale et de renforcer la capacité de concurrence internationale du Canada puise ses racines dans l'idéologie qui veut limiter l'intervention de l'État et les dépenses publiques en faveur du libre jeu du marché. Un témoin a résumé ainsi cette tendance :

En deux mots, l'entreprise privée et le gouvernement ont cherché à remplacer la politique libérale de l'après-guerre, fondée sur les théories économiques de J.M. Keynes, par une politique conservatrice axée sur l'individualisme et le marché privé dans lequel le rôle du gouvernement consiste principalement à assurer la stabilité des marchés, et surtout du marché monétaire. Ce changement dans la conception du rôle du gouvernement s'est traduit par une dégradation constante des programmes sociaux depuis 15 ans, ce qui a eu des conséquences particulièrement désastreuses pour les enfants.⁽³⁹⁾

En admettant que le plein emploi demeure utopique, on constate que la proportion des sans-emploi au Canada n'a pas dépassé 7 p. 100 jusqu'à la fin des années soixante-dix ou début des années quatre-vingt, où le chômage s'est mis à grimper en flèche.⁽⁴⁰⁾ En dépit d'un recul modeste du nombre de sans-emploi ces dernières années, la comparaison du taux de chômage canadien avec celui des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne nous est pas favorable. Le taux de chômage canadien est resté «constamment supérieur, tout au long des années quatre-vingt, tant à la moyenne de l'OCDE qu'à la moyenne des sept grands pays industrialisés».⁽⁴¹⁾

⁽³⁸⁾ Délibérations, 3 avril 1990, fascicule 20, p. 29.

⁽³⁹⁾ Délibérations, 6 mars 1990, fascicule 16, p. 24.

⁽⁴⁰⁾ Délibérations, 6 mars 1990, fascicule 16, p. 26.

⁽⁴¹⁾ Conseil économique du Canada, *Patrimoines*, 26^e exposé annuel, 1989, ministère des Approvisionnement et Services, Ottawa, p. 38.